



COMMUNIQUE DE PRESSE DU 10 NOVEMBRE 2020

LOI EGALIM : LE SPRINT FINAL APRES DEUX ANS DE MARATHON

Le 1^{er} décembre 2020, cela fera plus de deux ans que la loi Egalim a été promulguée, entérinant les principes d'une construction du prix en marche avant, de plus d'équilibre et de plus de transparence dans les relations commerciales.

Le 1^{er} décembre 2020, cela fera deux ans que de nombreuses Organisations de Producteurs du secteur laitier et des Associations d'OP sont en négociation avec des industriels pour mettre les contrats en conformité avec la loi Egalim.

Saisi par France OP Lait au printemps dernier, le médiateur des relations commerciales agricoles a fixé l'échéance de la conclusion des accords-cadres au 1^{er} décembre 2020, soit en amont des négociations commerciales pour une construction du prix en marche avant. A défaut, le médiateur a indiqué qu'il recommanderait aux ministères concernés la mise en place de sanctions.

Force est de constater qu'à quelques jours de l'échéance du 1^{er} décembre, de nombreuses OP se heurtent encore aux réticences de leurs acheteurs qui jouent la montre et tablent sur l'épuisement des OP pour imposer leurs conditions. France OP Lait dénonce vivement les intox et manipulations autour de la négociation du prix du lait !

France OP Lait soutient et accompagne pleinement les Organisations de producteurs qui oeuvrent dans leurs négociations à obtenir une construction du prix en marche avant, avec des éléments de transparence sur l'ensemble des volumes et sur les débouchés des industriels. Les OP ne céderont pas aux sirènes de l'accord à tout prix, ni à la menace, ni au chantage. France OP Lait encourage les OP à profiter de cette dernière ligne droite pour obtenir les accords légitimement tant attendus par les producteurs de lait.

Après le 1^{er} décembre, l'heure du bilan sonnera. Mais en cas d'ineffectivité de la loi Egalim passée cette date, et après deux ans d'une épreuve de force irresponsable pour la filière laitière, la balle ne sera plus dans le camp des OP. Les industriels ont déjà eu deux ans pour co-construire des partenariats gagnants / gagnants avec les OP. Passé le 1^{er} décembre, il n'y aura plus de place ni pour la patience ni pour aucun délai.

Contacts presse :

- Loïc Delage, vice-président de France OP Lait : 06 75 23 66 30
- Loïc Adam, secrétaire de France OP Lait : 06 72 02 55 29